

Conseil Municipal du 23 avril 2025, 19h15, salle du conseil, Mairie

Présent(e)s : Mmes BELOTTI, DORIER, FAURE, PAGÈS, VALENTIN et MM ALLAIS, CESAR, CHAMBON, GARCIA

Excusé(e)s : MM. IBOT, MAINTENIE, NIEL, ODE et MME LASNE, MONNIER

Le Maire excuse les conseillers absents.

Il demande l'approbation des comptes rendus précédents du 25 février et du 18 mars, ils approuvent à l'unanimité des présents.

La veille, il a rendu hommage à une habitante décédée (Mme Reignault ép. Chanal), il a évoqué un souvenir à son sujet et explique les problématiques de secours 25 ans en arrière.

Il fait passer aux conseillers des articles concernant la réunion des anciens maires et précise que la lettre du Maire « Budget 2025 » a été distribuée dans les boîtes à lettre.

I. Compte rendu des activités du Maire, des Adjointes et des Présidents de commissions :

Il énumère ses activités depuis le dernier Conseil municipal.

II. Compte rendu de la réunion cantonale dotation patrimoine

Arbitrage des dossiers de subventions déposés au Conseil Départemental.

Le Conseil Départemental avait beaucoup de demandes et l'enveloppe ne permettait pas de satisfaire tous les dossiers.

Il précise que le dossier « structurant voirie » sollicité par la commune (1 seule fois par mandat) concernant la création du parking pour la crèche n'était pas prioritaire a été retiré des arbitrages.

Les dossiers « fin de travaux City stade / 14 000 € » et « Aménagement du cimetière / 15 000 € » sont retenus pour la subvention. Le maire va pouvoir lancer les travaux, il fait passer le tableau d'arbitrage aux conseillers. Mme Pagès demande le nombre de communes qui dépose ? Il répond 67

ce qui correspond au nombre de communes présentes dans l'intercommunalité.

III. Compte rendu de la visite du Centre Technique Départemental (CTD) pour les problématiques d'alignement des arbres sur le CD94 :

Le Département a fait un état sanitaire des arbres.

Il indique que pour chaque arbre arraché, il faut en replanter deux, cela pourrait être le cas vers la cave et à l'entrée du village.

Mme Valentin demande si les arbres doivent être replantés au même endroit ? Non pas forcément.

Il ajoute que pour les tilleuls, ils essaient de faire des repousses.

Le maire a pris des arrêtés concernant la voirie :

1/ « La Guinguette » : le restaurant a été repris par un nouveau gérant, la cuisine a été refaite avec des nouvelles installations en inox. L'ouverture a eu lieu vendredi dernier, beaucoup de monde ont fait le déplacement et ce fut un succès.

Le nouveau gérant, a sollicité le déplacement de la sortie du restaurant qu'il qualifiait de dangereuse en raison du manque de visibilité. La nouvelle sortie serait derrière le restaurant via le chemin de Rameyrol avec un STOP donnant sur la route départementale. L'arrêté a été validé par Centre Technique Départemental.

2/ Entrée EST de l'agglomération direction Nyons :

L'arrêté est en cours d'examen par le Centre Technique Départemental. L'emplacement actuel des panneaux d'agglomération scinde la responsabilité d'entretien des platanes.

Il ajoute que les piquets rouges indiquent les futurs emplacements de panneaux. Après modification, tous les platanes seront entretenus par le Département. Mme Pagès demande si cette modification aura une incidence sur l'adressage ? Le maire répond que non.

3/ En prévision de la cérémonie du 8 mai et des évènements prévus, il prévoit de fermer la totalité de la place de la Mairie.

IV. Point sur les travaux :

- Bibliothèque : l'agent des services techniques a fait ce qu'il fallait pour réparer le plafond, il reste à installer un support pour les photos. Mme Pagès remercie au nom de toute l'équipe de la bibliothèque.
- Stabilisateur de pression/réservoir : ils sont installés et entrent dans le cadre dans dossier « Contrat ZRR - 43G ». En attente de la réception de la facture pour solliciter le versement de la subvention.
- Viabilisation de la micro-crèche : les réseaux eau, téléphone, égout, sont tirés pour la crèche. Concernant le deuxième terrain, ces réseaux pourront être amenés ultérieurement.
- Remise Michel : problème avec le faîtage de la toiture, les services techniques vont s'en occuper. M.Cesar demande quand les travaux ont été faits, maire en 2020-2021.
- Arrivée d'eau lavoir/fuyants : l'eau n'arrive plus par la tête du lavoir mais par la bonde de fond, une caméra a été utilisée et a permis de relever la présence de tartre, une entreprise interviendra vendredi matin pour déboucher.
- Baie de brassage : intervention effectué le lundi 21 avril. Notre prestataire a installé une nouvelle baie de brassage plus grande afin de faciliter le travail de maintenance et mieux organiser le rangement. Le maire a signé un devis pour l'installation d'un onduleur avec redémarrage automatique.
- Téléphonie bâtiments communaux : installation de la fibre à la Mairie, prévue le 06 mai.
- Cimetière : les travaux vont être relancés.
- City/parc : les travaux vont être relancés.

V. Point sur les dossiers :

- Problématiques périscolaire : le maire informe les conseillers du résultat du concours de dessins organisé par API restauration. Un enfant de la commune, Ézéchiel Bonsacquet, a gagné le 1^{er} prix du concours, il fait passer le dessin aux conseillers.

Il parle à présent de l'agent arrêté pour maladie, il a fait paraître une offre d'emploi pour remplacement, mais n'a pas de retour pour l'instant. Il remercie Mme Eymond et Mme Dorier pour le remplacement.

Le maire souhaite demander une dérogation au service jeunesse de la Préfecture, il demande aux conseillers leur approbation.

- Assurance statutaire : la commune a un contrat d'assurance pour le remboursement des salaires maintenu en cas d'arrêt maladie. Ce contrat prévoit un délai de déclaration, il explique au conseillers le dépassement d'un délai pour un sinistre et le recours de demande gracieuse qu'il a effectué auprès de l'assureur, il a obtenu la prise en charge de ce dossier et l'indemnisation pour le salaire de l'agent concerné. Il précise que le delta de remboursement sollicité est dérisoire par rapport au coût de l'assurance.

- Subvention de l'Office Nationale des Anciens Combattants : le maire a rencontré la directrice lors d'une CDPPT à Die et a demandé l'état d'avancement du dossier, celui-ci est bien à l'instruction pour les travaux du monument Pierre Gendre.

- Antenne « New deal » : il lit aux conseillers le mail qu'il a reçu de la gestionnaire.

- Élection municipale : elle s'effectuera par liste paritaire avec possibilité de liste avec deux conseillers de moins.

- Compétence eau : il n'y a plus d'obligation de transfert de la compétence.

- Micro crèche : le projet de construction a été repositionné. Le maire devra signer un nouveau compromis de vente pour un montant de 52 400 €. Le permis de construire a été reçu en Mairie la semaine dernière.

- Zone EnR (énergies renouvelables) : la proposition a été validée par la Préfecture.

VI. Préparation cérémonie 8 mai :

Le maire dit qu'il a pu obtenir la présence de 5 ou 6 Jeep pour cette cérémonie et demande aux conseillers d'être présents et prendre des photos pour la revue municipale. La mairie prend en charge le petit déjeuner et le repas. Mme Faure s'excuse mais elle ne sera pas présente.

VII. Délibérations :

- PR CD94 entrée/sortie d'agglomération : déplacement des panneaux

APPROUVE A L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS

VIII. Point sur l'intercommunalité :

Suite au ROB (rapport d'orientation budgétaire), le budget a été voté, il montre le rapport et le laisse à disposition des conseillers qui souhaiteraient le consulter.

Il est invité à la réunion du 5 mai en tant que Président de la commission assainissement concernant le nouveau contrat avec l'Agence de l'eau.

IX. Questions diverses :

- Camping : Il sera ouvert du 19 mai au 23 août.

- Région : le transport des collégiens va devenir payant, 100 à 200 € par an en moyenne pour certains parents.

- Rallye terre de Vaucluse : ils sollicitent à nouveau la commune mais avec une formule différente : départ de Visan, la spéciale serait à l'envers avec un départ aux 4 chemins direction Vinsobres. Le contrôle serait sur la place de la Mairie, les véhicules seront au pas avec pointage des commissaires du rallye.

- Pont de Visan : M. Chambon indique que les travaux sont faits (changement de buses plus grandes + nettoyage). Il reste à faire la finition du mur du pont (rochers ou autre chose), il ajoute qu'il faudrait prendre des photos.

- Incendie d'une maison chemin des amandiers : les locataires n'ont toujours pas d'électricité.

- Assemblée Générale « Eco Propre » : voir pour la cession de l'aire lavage pour 1 euro symbolique.

- Comité des fêtes : Mme Valentin prend la parole, l'assemblée générale s'est tenue le 03 avril, deux membres étaient démissionnaires, il ne reste dans le bureau que Mme Lasne et Mme Valentin. Il n'y aura pas de Fête Votive cette année, un article sera fait dans le bulletin municipal à ce sujet. Le maire répond qu'il faudra voir avec l'association de chasse s'ils souhaitent faire un repas avec une animation, concours de boules par exemple.

- Remise de médaille : il est invité à la remise de médaille au Sous-Préfet de Carpentras M. Roudil.

PROCHAIN CONSEIL: mardi 27 mai 2025, à 19h15, salle du conseil